

Colloque de la Fondation IUS & POLITIA

LA PLACE DE L'UNIVERSITAIRE DANS LA CITE



Mercredi 13 décembre 2023

09h00 - 18h00

Salle Hugot

23, Quai de Conti - 75006 PARIS



ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES
INSTITUT DE FRANCE



Fondation pour l'enseignement et la recherche
en droit et science politique
Académie des Sciences Morales et Politiques



Conférence des Doyens
Droit · Science politique

Propos liminaires - 9h00

Yves Gaudemet, Professeur de droit public émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et **Julien Boudon**, Professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay, directeur délégué général de la Fondation Ius & Politia

I. La carrière universitaire - 09h30-10h30

- « L'entrée dans la carrière universitaire » : **Arnaud Martinon**, Professeur de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas, ancien président de la section 01 du CNU (2019-2023)
- « La mobilité durant la carrière universitaire » : **Fanny Vasseur**, Professeure de droit privé à l'Université d'Artois, doyen de l'UFR de Douai

II. Le statut universitaire - 10h30-12h00 (déjeuner) 14h30-15h30

- « Quels universitaires ont été les juristes depuis le XIX^e siècle ? » : **Guillaume Richard**, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Cité
- « Les tâches administratives assumées par les universitaires » : **Jean-Christophe Saint Pau**, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux, directeur du Collège « Droit, science politique, économie et gestion »
- « La diversité des statuts » : **Karine Favro**, Professeure de droit public, directrice du département de droit de l'Université de Haute-Alsace
- « Le statut dérogatoire des universitaires juristes » : **Pierre Égea**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole, avocat à la Cour
- « La rémunération des universitaires » : **Touria Jaaidane**, Professeure d'économie à l'Université de Lille

- Discussion -

III. L'évolution du métier universitaire - 15h30-17h00

- « Déontologie et cumul d'activités » : **Charles Fortier**, Professeur de droit public à l'Université de Franche-Comté
- « La numérisation du travail du juriste universitaire » : **Emmanuel Jeuland**, Professeur de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, co-directeur du Département de Recherche Justice et Procès de l'Institut de Recherche juridique de La Sorbonne (IRJS)
- « L'évaluation de la recherche. Pertinence, évolutions et perspectives » : **Catherine Marie**, Professeure de droit privé émérite de La Rochelle Université, conseillère scientifique panel au HCERES

- Discussion -

Conclusion générale - 17h00-17h30

- « L'universitaire français dans l'Europe des universités : pour une approche comparée » : **Arnauld Leclerc**, Professeur de science politique à Nantes Université

- Cocktail -

[Cliquer ici pour vous inscrire](#)